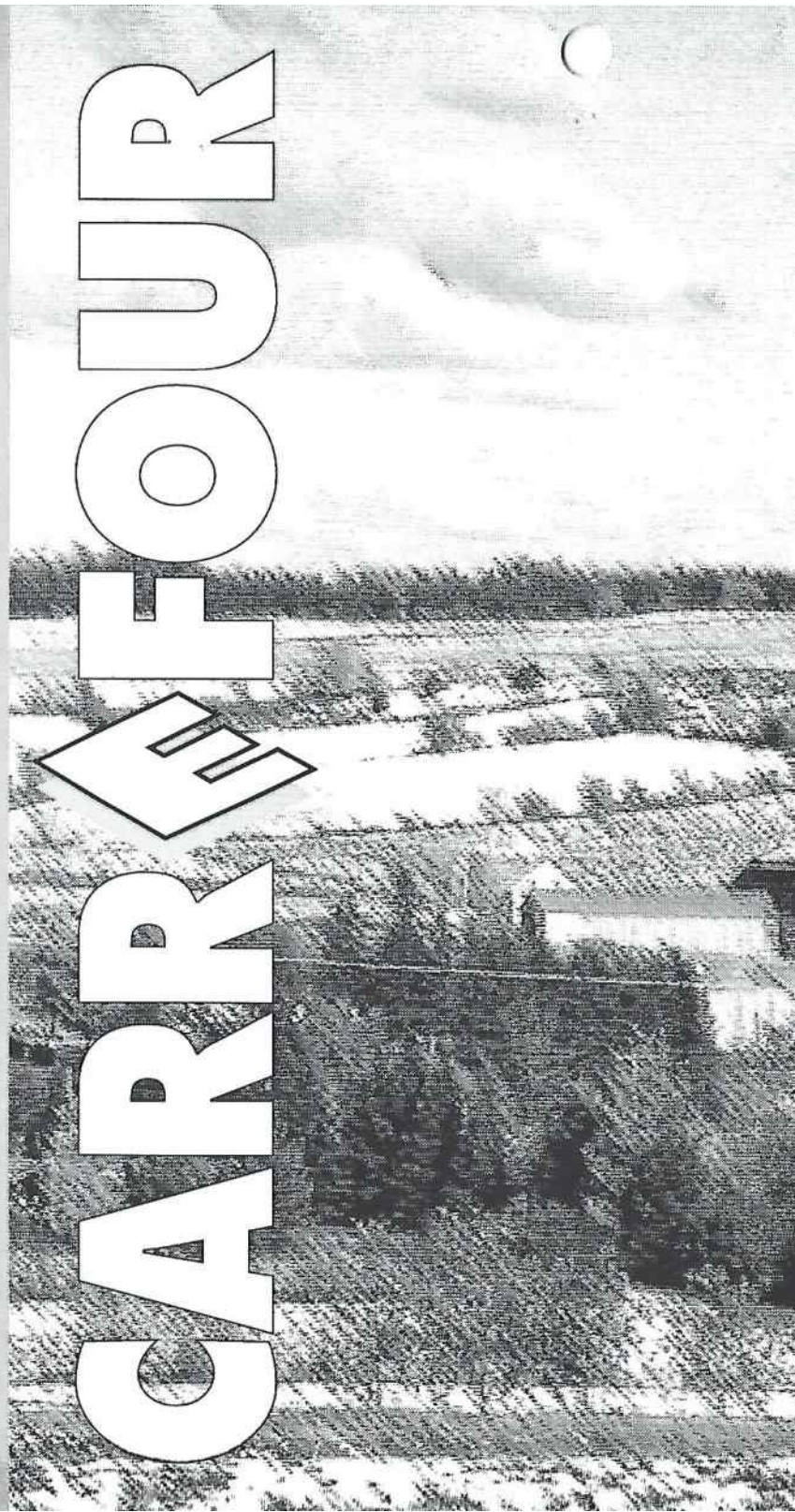


Éditmac 2000

*Volume 2, N° 4, décembre 2000*



# CARRÉ FOUR



## Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

### Comité de rédaction :

*Claude POULIN  
Geneviève SOLASSE*

### Collaboration :

*Louis DESCHAMBAULT  
Bill DONNELLY  
Roland LEGENDRE  
Don MCMILLAN  
Noëlla MICHAUD  
Fernand VILLEMURE*

### Conception graphique :

*Robert MUCKLE*

### Mise en page :

*Robert MUCKLE*

### Photo numérique :

*Robert MUCKLE*

### Impression :

*Les Copies de la Capitale  
sur Xerox Docutech*

## FRANCHEMENT DRÔLE

*par Fernand VILLEMURE*

Dans les olympiades linguistiques, nos étudiants du Québec, dont l'imagination, on le sait, déborde facilement les cadres de la francophonie, n'ont pas, il faut bien l'avouer, le monopole des bons mots. C'est ainsi que par l'intermédiaire de mon collègue, Claude Poulin, qui les tenait d'une source originale, je peux vous faire part de certains extraits de copies récemment présentées en France. Étant donné les nouvelles lois régissant les droits d'auteur, je vous les confie tels que reçus.

« Le génie de la Renaissance italienne : Mickey l'ange

Comme souvent le peuple s'en est pris à un bouc et mystère

Les Américains ont perdu la guerre du Nuocmam

Noé et son arche se sont échoués sur le mont Arafat

Il fut condamné après un procès en bonnet de forme

Le marché capitaliste est régulé par la loi du plus fort et de la demande

Staline fit déporter la classe des paysans enrichis les goulags

Jean Moulin fut lui aussi victime de la barbie nazie

Le calendrier révolutionnaire commence en primaire

Vendémiaire correspond à la saison des vidanges

Les français sont de plus en plus intéressés par leur arbre gynécologique

Le Tsar a perdu le pouvoir malgré les occasions

Le Vietnam est la capitale du Liban

Les escargots sont homosexuels

La génétique arrivera un jour à clowner les gens

L'hypopotamus est le siège du système neurovégétatif

L'oxydant chrétien

Un collectionneur de timbres est un pédophile

Louis XVI avait trahi la France La preuve il était protégé par des Suisses

La tendance à aller vers le soleil s'appelle l'hélicotropisme

La médecine préventive soigne la maladie en amont la médecine curative en avalant

Le cachet de la poste faisant mal au foie

Le gouvernement de Vichy siégeait à Bordeaux

Les liquides sont incompréhensibles

En 1934 Citroën révolutionne la construction automobile en sortant la traction à vent

Les sacrifices humains étaient courants chez les paztèques

L'éther est un produit très volubile

La terre rote sur elle-même

On ne peut pas nationaliser tous les étrangers

Le général sudiste Bruce Lee

Lénine et Stallone

A la conférence de Versailles, pour les Français Clémenceau, pour les Anglais Boy George

D'après le calendrier hébraïque on est en 5757 après Jésus-Christ

Les Romains ont sacrifié le Christ sans lui laisser le temps d'aller à l'église

Napoléon III était le neveu de son grand-père

Le chèvre est un fromage fait avec du lait de brebis

Les Allemands nous ont attaqués en traversant les Pyrénées à Grenoble

Le mètre est la dix-millionième partie du quart de méridien terrestre pour que ça

tombe juste on a arrondi la terre

Le soleil a cessé de tourner autour de la terre le jour ou on a menacé de le brûler

La force de Coriolis provoque des cyclones dans les lavabos

Le cerveau a deux hémisphères l'un pour surveiller l'autre

Le cerveau a des capacités tellement étonnantes qu'aujourd'hui pratiquement tout le monde en a un

Quand il voit l'œil ne sait pas ce qu'il voit. Il envoie une photo au cerveau qui lui explique

Toute bactérie a deux doigts. Un pour marcher l'autre pour manger Les végétaux fixent l'oxygène grâce aux globules verts

La concurrence était tellement âpre qu'il n'y en avait que cinq dans les dix premiers

Un pilote qui passe le mur du son ne s'en rend pas compte il n'entend plus rien

La datation au carbone 14 permet de savoir si quelqu'un est mort à la guerre

Un litre d'eau à 20° plus un litre d'eau à 20° égalent deux litres d'eau à 40°

Privé de frites, Parmentier inventa la pomme de terre

L'homosexualité n'est pas une maladie mais personne n'aimerait l'attraper

Déjà avant guerre, Mercedes fabriquait des

Volkswagen

Les passagers de première classe ont moins d'accident que les passagers de deuxième classe

Le chauffage au gaz revient moins cher mais disjoncte tout le temps

Castor a pris le pouvoir grâce à une guérilla urbaine dans les campagnes

Depuis Archimède les bateaux flottent

Les continents dérivent peinards

L'indice de fécondité doit être égal à deux pour assurer le renouvellement des générations parce qu'il faut être deux pour faire un enfant. On peut s'y mettre à trois ou quatre mais deux suffisent

Trente personnes travaillent à l'usine plus les ouvriers

Les riches bouffent le gâteau les pauvres se contentent des miettes. Plus le gâteau est gros plus les miettes sont grosses

En 2020, il n'y aura plus assez d'argent pour les retraites à cause des vieux qui refusent de mourir

Moïse appela Dieu qui sortit d'un nuage et lui dit Qu'est-ce que tu veux?

Un prévenu est quelqu'un qu'on a mis au courant

Un ver solitaire est un ver qui vit tout seul à la campagne

Tous les spermatozoïdes ont un fouet mais seul le plus fort parvient à ses fins. »

Voilà ! L'esprit d'outre-atlantique se porte aussi bien que le nôtre, une fleur à

la braguette, pardon ! à la boutonnière...

Je remercie mon collègue, Claude P., de m'avoir soumis ces perles *d'origine étrangère*...

J'espère qu'elles auront suscité votre goût de m'en faire parvenir à votre tour.

Courriel :  
michele.gosselin@sympatico.ca ■

## VOYAGER À PEU DE FRAIS

par Bill Donnelly

Nous arrivons d'un excellent voyage au sud de la France où nous avons pu profiter d'une très belle maison, d'une automobile, d'une piscine extérieure, d'une cave à vin et de charmants voisins. Tout cela nous a été fourni gratuitement en échange de notre maison et de notre auto ici à Sainte-Foy.

Il s'agissait de notre septième échange depuis cinq ans. Nous avons pu ainsi découvrir la France, la Grande Bretagne et l'Irlande sans le moindre problème et à peu de frais.

Notre association a déjà organisé, à deux reprises, des soirées d'information sur ce sujet d'échange de maisons et d'automobiles. Si, cependant, il y a encore des personnes qui souhaitent avoir des informations, vous pouvez communiquer avec moi au **656-0421**. Il me fera plaisir d'en jaser avec vous autour d'un café. ■



## PETITE HISTOIRE DU PASSÉ

par Don MCMILLAN, 11 sept. 2000

Je suis un chien qui ronge l'os

En le ronger je prends mon repos

Un temps viendra, qui n'est pas venu

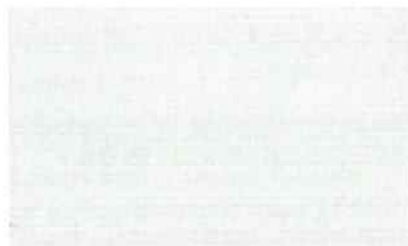
Que je mordray qui m'aura mordu

(Plaque au-dessus du bureau de poste,  
rue Buade)

Le propos de ce texte est de vous parler de la légende du chien d'or selon le roman de l'anglais William Kirby écrit en 1877. L'auteur visita Québec en 1839 et fut impressionné par son passé, ses traditions, ses vieux édifices et tout particulièrement par ses habitants. L'écriteau sur la façade de la vieille maison Phillibert sur la rue Buade attira son attention et dans son *Reminiscences of a Visit to Québec*, il remarque qu'il ne peut prétendre résoudre le mystère du chien d'or. En 1865, lors d'une autre visite à Québec, il lit *Maple Leaves*, de Sir James MacPherson Lemoine, qui contient les contes de Chateau Bigot, le Chien D'or et Marie Joseph Corriveau. Fasciné par ces légendes, il décida d'écrire de sa chambre de l'Hôtel Saint-Louis un roman de la Nou-

velle-France basé sur la légende, ayant recours à MacPherson Lemoine et Benjamin Sulte, auteur du volume *Histoire des Canadiens-français*.

En somme, le roman se situe vers 1750 et fait état du dilemme classique entre le bien et le mal. Le bien est représenté par le clan du bougeois Phillibert pour les honnêtes gens, et le mal est personnifié par François Bigot de la Grande Compagnie, ou G, La Friponne. Dans un style qui le distingue comme écrivain romantique, Kirby glorifie Phillibert mais l'assassinat de ce dernier a une répercussion certaine sur la colonie et conduit à la ruine des honnêtes gens, à la suprématie de la Grande Compagnie ou G, La Friponne, ainsi qu'à la Conquête. Si l'Histoire vous intéresse, vous serez parmi les milliers de lecteurs des Canada, États-Unis et Grande-Bretagne à vous tremper dans un conte tout à fait fantastique. ■



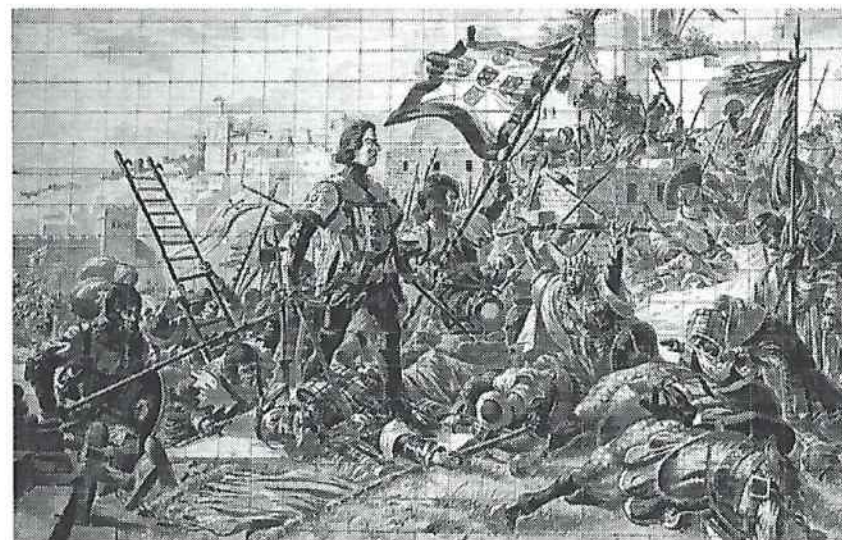
## OCTOBRE AU PORTUGAL

par Claude POULIN

Le propos de cette chronique ne fera évidemment pas allusion aux renseignements disponibles dans les guides de tous genres. Il sera plutôt question ici d'évocations, d'images et d'impressions qui trahiront évidemment mon métier de prof., ce dont je m'excuse à l'avance. Mes observations porteront sur l'itinéraire historique parcouru (voir la carte). J'ajouterai quelques renseignements d'ordre pratique pour ceux qui compteraient visiter ce pays. Si un prochain numéro de Carrefour s'y prête, je reviendrai avec quelques remarques sur la vie socio-économique et culturelle portugaise. Aujourd'hui, commençons par la capitale, Lisbonne.

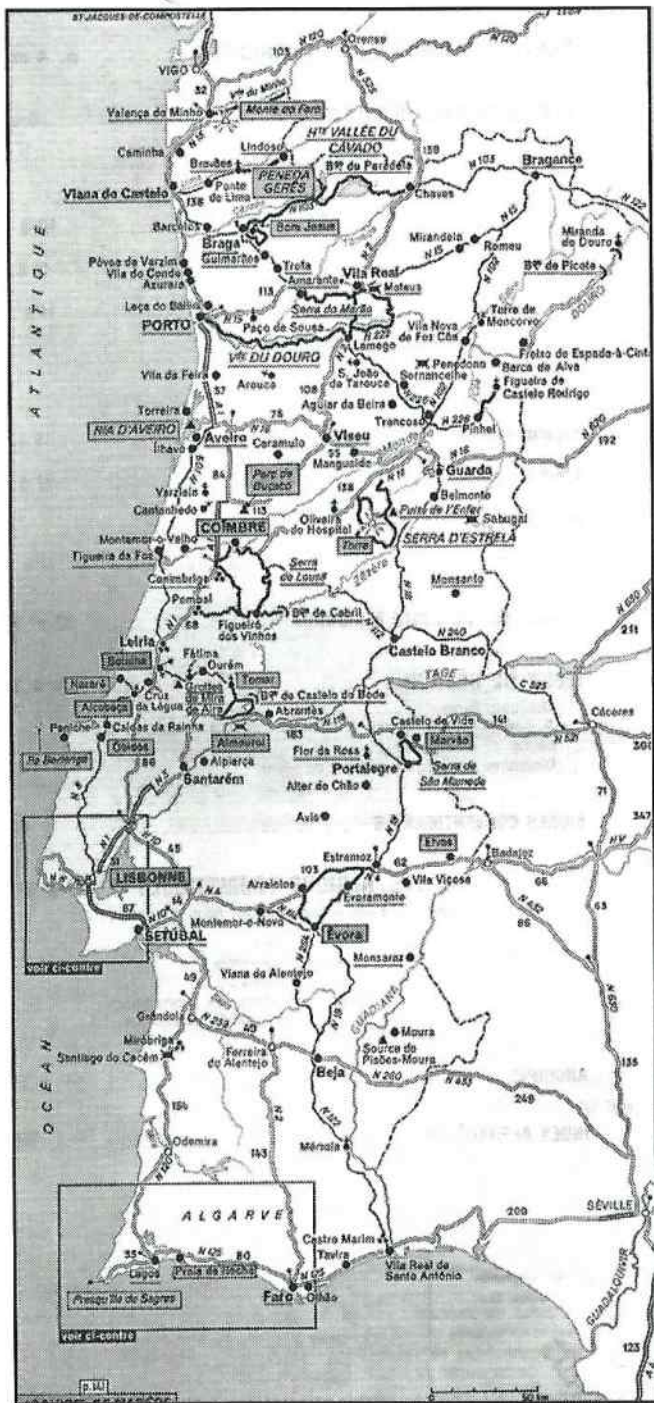


Lisbonne : Une rue de l'Alfama (quartier populaire) à l'heure du midi.



Azulejos : Ces carreaux de faïence vernissés ornent les édifices publics. Cet art de la faïence témoigne de l'influence de la civilisation arabe. « L'azul » i.e. le bleu est généralement la couleur choisie pour teinter ces carreaux.





Cette ville éblouissante ouvre des fenêtres sur toutes les époques de l'histoire européenne. Occupée par les Phéniciens dix siècles avant J.-C., la ville fut ensuite conquise successivement par les Grecs, les Romains, les Musulmans, avant de voir le pouvoir royal triompher à l'époque des Découvertes. Ses quartiers anciens (l'Alfama) s'étalent de bas en haut d'une colline au sommet de laquelle trônent le Château (V<sup>e</sup> siècle) et sa Cathédrale-forteresse (XII<sup>e</sup> siècle). Tout dans cet ensemble porte le sceau des origines mauresques. Les ruelles en labyrinthe rappellent celles des villes marocaines. Elles sont animées par des habitants dont les mœurs portent encore les traces de la vie urbaine médiévale. Par ailleurs, la nouvelle ville, c'est-à-dire celle qui fut reconstruite après le célèbre tremblement de terre de 1755, regorge de richesses architecturales qui témoignent avec éclat de l'architecture extravagante du 18<sup>e</sup> siècle. La visite des égli-

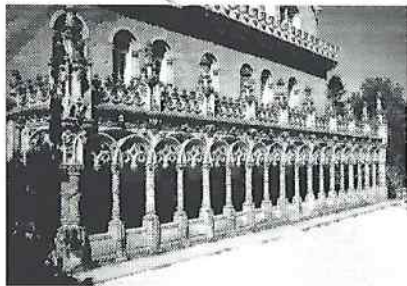
ses, des nombreux musées, de ses places (Terreiro do Placo ou Dom Pedro IV), de ses jardins, la marche sur ses trottoirs à dessins géométriques sont autant d'activités qui nous imprègnent du passé de cette ville. Les activités du port et les édifices qui l'entourent sont là pour nous rappeler que cette ville fut à l'origine de la mondialisation du commerce qui finalement, permit à l'Europe de sortir du féodalisme et de préparer sa révolution industrielle. Révolution dont le Portugal hélas sera le grand exclu et Lisbonne la grande perdante.

Lisbonne n'est pas la seule détentrice de trésors architecturaux ; la longue histoire de ce pays s'illustre avec éclat dans un nombre incroyable de villes qui sont des incontournables pour quiconque s'intéresse à l'histoire de l'art ou à l'histoire tout court. Par exemple, citons Obidos (cité fortifiée devenue l'apanage des rei-



Le Temple romain érigé à la déesse Diane (2<sup>e</sup> siècle) dans la ville d'Évora.



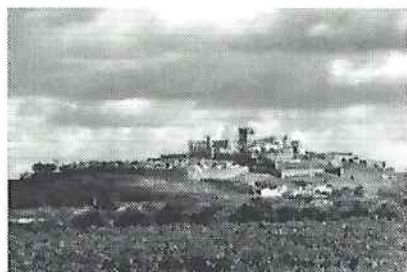


Évora : vieille ville romaine. C'est la cité du Portugal qui compte le plus grand nombre d'édifices religieux tapissés d'azulejos. Chaque rue, chaque édifice évoque la civilisation hispano-musulmane.

nes du Portugal depuis 1228) ; Batalha (la chapelle de son fondateur et ses illustres tombeaux dont celui d'Henri le Navigateur) ; Coïmbra (son université fondée en 1308), Fatima (lieu plutôt émouvant par sa sobriété où le recueillement et la prière sont authentiques) ; Tomar (une extravagante réalisation royale qui remonte à l'époque des Croisades) ; Viseu (exemple de résistance aux armées romaines, mémorable pour ses maîtres peintres inspirés de l'école flamande et pour l'admirable originalité de sa Cathédrale) et finalement Évora (lieu exceptionnel qui dévoile son passé romain dans les ruines de son Temple élevé à la déesse Diane, sa tradition humaniste chrétienne développée par sa vieille université, où partout trône un mélange architectural luso-mauresque brillamment pratiqué). Voilà d'étonnantes manifestations de l'originalité de l'héritage urbain portugais auxquels viendront aussi se greffer les traits d'un monde rural tout aussi riche d'histoire et de culture.

En montant toujours vers le Nord (nous nous dirigeons vers Saint-Jacques de Compostelle) on voit partout à quel point la marche de ce petit pays pour gagner son

autonomie fut longue et difficile. Sa côte maritime, quoique souvent inhospitalière, ouvrit tout de même la voie aux envahisseurs. Ceux-ci furent constamment une cause d'insécurité et un défi constant pour les populations du littoral. Quant aux autres autres frontières, elles ont donné tout au long de l'histoire sur des voisins (romains, musulmans, espagnols, etc) dont les ambitions ont constamment maintenu le Portugal en état d'alerte. Ce qui explique la présence de ces prodigieux



Estramoz : Vue de la route, le Castelo (13<sup>e</sup> siècle) avec son donjon (330 m de hauteur). Scène typique d'une région (montagneuse) où le passé militaire et religieux s'est incrusté dans la pierre.

travaux de maçonnerie qui à travers le temps ont pris l'allure d'un vaste réseau d'enceintes fortifiées (heureusement conservées) qui sont aujourd'hui les traces vivantes d'un passé fait d'exploits militaires où le mythe, la légende et la réalité ont forgé de fabuleux récits.

Mais, c'est dans les régions montagneuses où les villages sont construits autour de ces châteaux-forts, que l'on comprend le mieux les luttes séculaires menées par les populations locales pour assurer leur survie. Nulle part ailleurs en Europe, ai-je été aussi conscient de ce qu'a été le péril musulman, l'occupation, la résistance et l'épopée de la Reconquête chrétienne. Par-

tout l'Église, elle-même engagée dans cette aventure (voir les Croisades) est omniprésente. Grâce à la richesse accumulée par ses donateurs (surtout à la suite des Découvertes), elle fera fleurir une architecture religieuse (cathédrales, églises, couvents et monastères) parmi les plus somptueuses de l'Europe. Édifices dont les styles ne sont pas toujours purs, mais dont le variété traduit là encore les multiples influences extérieures qui ont forgé le caractère et la conscience historique de ce peuple (suite de cette partie à la prochaine parution).

Voici quelques renseignements pratiques pour préparer un voyage dans ce pays :

1. Notre dollar vaut actuellement 150 escudos. Le coût de la vie au Portugal est beaucoup moins élevé (au moins de 20 pour cent) que dans les autres pays de l'Europe.

2. Pour l'hébergement et la restauration : il faut compter pour les hôtels 3 étoiles (grandes chambres et copieux petits-déjeuners) environ 12 à 14 000 escudos : (90,00\$ par jour). Pour le lunch du midi le prix varie entre 1500 à 2000 escudos, alors que pour le repas du soir, ce sera entre 4000 et 5000. Les plats de poissons dominent le menu et les portions sont toujours très abondantes. On suggère souvent la demi-portion. Les amateurs de vins (régions du Minho, Douro, ect.) seront agréablement surpris par les vins du pays. Le Porto est évidemment un incontournable !

3. La langue portugaise n'est pas facile à comprendre, même pour quelqu'un qui connaît l'espagnol, mais partout, on peut

se faire servir en anglais et parfois en français.

4. Le réseau routier et les infrastructures touristiques sont en voie de modernisation. D'ici un an, une autoroute toute nouvelle sera terminée. Malgré des limites fixées pour la vitesse les automobilistes portugais foncent toujours à pleine allure. Cela peut s'avérer dangereux pour les piétons dans les villes.

5. La sécurité par contre est bien assurée dans des villes où l'on peut circuler sans risques.

6. Le climat en automne et au printemps est généralement plus agréable pour voyager que durant l'été où la chaleur peut être accablante (En octobre, nous avons eu 15 jours de soleil avec une température de 20/25 degrés. L'hiver on ne compte que quelque 2 ou 3 semaines de gel. La neige est exceptionnelle, les journées sont belles et tièdes et les nuits plutôt froides. Évidemment, cela varie selon les régions et les vents dominants (voir le rôle de l'anticyclone des Açores sur le Sud).

En somme, à plus d'un point de vue le Portugal est actuellement une destination des plus intéressantes. On peut déjà entrevoir que d'ici un an ou deux, ce pays deviendra une destination beaucoup plus coûteuse et beaucoup plus achalandée. Partout dans les villages qui comptent des plages sur le littoral s'élèvent d'énormes chantiers de construction qui annoncent l'encombrement des sites touristiques évidemment provoqué par l'explosion de la nouvelle économie européenne. Il faut donc en profiter au plus vite. Bon voyage ! ■



## À PROPOS DE LA LOI 102

### À propos de la loi 102, sur la réforme des régimes complémentaires de retraite.

par Louis DESCHAMBAULT

D'abord il y a un article intéressant sur ce sujet, écrit par Gérard Bérubé et paru dans *Le Devoir* du samedi 5 novembre 2000. Un des enjeux est que cette loi dit que les retraités ont des droits et ne dit pas lesquels. Ces droits leur sont enlevés en les liant à une entente entre employeur-syndicats à laquelle ils n'ont pas consenti. Donc ce sont les syndicats qui vont négocier les droits des personnes retraitées.

Ensuite, j'ai assisté à une conférence de Claude Alarie, porte-parole de l'Alliance des associations de retraités, prestataires des régimes complémentaires de retraite du Québec. L'Alliance regroupe 32 associations qui représentent 70,000 membres.

Sur le conseil d'administration de l'Alliance siège Rosaire Frégault, il en est le vice-président et représente l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic.

L'Alliance demande au gouvernement d'inscrire dans le projet de loi :

Que les droits des retraités soient définis.

Que les retraités puissent participer à la gestion des caisses de retraite du moins

sur la partie qui les concerne.

Que les retraités puissent négocier et gérer eux-mêmes leurs droits.

Que les retraités aient le droit d'intenter un recours collectif (le projet de loi le défend).

Que l'administration des caisses ne soit pas uniquement patronale comme le veut le projet. etc....

Le ministre Boisclair, donc le gouvernement actuel ne veut rien savoir sur ces demandes et veut passer immédiatement sa loi.

Il faut donc comprendre que si la loi 102 concerne les régimes privés, tôt ou tard le modèle sera appliqué aux secteurs public et parapublic. Gérard Bérubé termine son texte comme suit : Pas étonnant donc, que 16 autres associations de personnes retraitées, non touchées par le projet de loi 102, parce qu'assujetties plutôt au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), aient également sauté dans la mêlée. « À voir aller les choses, on a l'impression qu'une personne retraitée n'est plus une vraie citoyenne et que tout le monde veut décider pour elle.... Il n'y a aucune raison de les mettre en tutelle et de présupposer que ces personnes n'ont pas les aptitudes à décider de ce qui est bien pour elles et la société », ont-elles martelé. ■

## QUE FAIT LE C.A. ?

par Louis DESCHAMBAULT,  
président

Depuis l'Assemblée générale de mai 2000, le CA s'est réuni 4 fois. À chacune de ses réunions, il se penche automatiquement sur le nombre de membres et l'état des cotisations, sur le budget, la mise à jour des listes de membres et téléphoniques, la publication de notre bulletin (contenu et collaborations), sur les questions à porter au comité paritaire, les activités (les déjeuners en particulier) et ateliers à mettre sur pied. Nous avons préparé les procès-verbaux des assemblées générales, avons divisé les tâches, avons donné suite au changement de nom, préparé une rencontre avec Claude Boutin de la Fondation, à sa demande et l'avons rencontré en juin, mis sur pied un comité pour analyser les causes du peu de participation des employés de soutien dont vous avez le résultat dans le présent bulletin, disposé des livres de la dernière foire et récupéré la papeterie de la défunte Association des diplômés, commencé l'analyse des dossiers sur l'indexation, la loi 102., fait des démarches pour que nos membres puissent avoir accès à la photocopieuse du Cégep tout en payant le meilleur coût, organisé une relance pour

augmenter le membership, finalisé le rapport annuel aux Institutions financières, fait des démarches, infructueuses pour l'instant, auprès de la Salle Albert-Rousseau pour obtenir une plus grande réduction, sensibilisé les diverses instances du Cégep à notre changement de nom, avons aussi collaboré au nouveau bottin, contacté l'AREQ sur des dossiers qui nous concernent, analysé la possibilité de participer éventuellement au financement d'un prix **Mérite Étudiant**, commencé la planification de la prochaine foire du livre, finalisé les demandes d'achat de volumes, décidé de rencontrer bientôt les différents exécutifs des syndicats du Cégep, distribué des billets par la chaîne téléphonique à deux reprises, planifié une activité à laquelle aucun membre ne s'est inscrit, envisagé de faire une activité au printemps si les membres sont intéressés. Enfin il faut mentionner tous les appels téléphoniques entre les membres du CA pour discuter et ajuster des aspects relatifs à une association de personnes retraitées. J'ai sûrement oublié des points, mais l'essentiel y est ! D'ailleurs je ne peux pas tout dire pour l'instant. À part ça, Madame la Marquise, tout va très bien.... ■



# ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

par Louissette CHICOYNE,  
secrétaire

## Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue à Sainte-Foy, le mercredi, 31 mai 2000 à 10h00.

### 1.0 Mot de bienvenue

Louis Deschambault souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Louis propose à l'assemblée que Bill Donnelly Préside cette assemblée et il est appuyé par Roland Legendre.

### 2.0 Changement de nom de l'Association

L'exécutif propose que le nom actuel soit changé en celui de : **Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy.**

L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

### 3.0 Levée de l'assemblée

Léopold Grenon propose la levée de l'assemblée et sa proposition est appuyée par Lysiane Arson.

par Louissette CHICOYNE,  
secrétaire

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue dans un salon de la Salle Albert- Rousseau à Sainte-Foy, le mercredi, 31 mai 2000 à 10h30.

### 1.0 Mot d'introduction

Louis Deschambault propose à nouveau que l'assemblée soit présidée par Bill Donnelly. Il est appuyé par Raymond l'Heureux.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Roger Deslauriers et appuyée par Claude Poulin.

### 3.0 Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 26 mai 1999

Roland Bernier propose l'adoption du procès-verbal et il est appuyé par Lysiane Arson.

### 4.0 Rapport annuel de l'exécutif ou mot du président

Notre Association compte 117 membres actifs.

Louis Deschambault fait une lecture des dossiers ou actions, activités, ateliers qui ont été menés par l'exécutif ou par un de ses membres. (Rapport en annexe).

Des remerciements sont adressés à ceux et celles qui ont collaboré à la Foire du livre, à Carrefour ou à des dossiers spéciaux.

## 5.0 L'état des finances

### 5.1 : Rapport financier du trésorier et adoption

Roland Legendre présente le rapport financier pour l'année 1999-2000. (rapport en annexe).

Raymond l'Heureux en propose l'adoption et il est appuyé par Roger Deslauriers.

### 5.2 : Adoption des prévisions budgétaires 2000-2001

Roland Legendre présente un document sur les prévisions budgétaires pour l'année 2000-2001. (rapport en annexe). Roland Roy en propose l'adoption, appuyé par Roland Crête.

## 6.0 Adoption des nouveaux statuts de l'Association proposés par le C.A.

Un nouveau document sur les statuts de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy est soumis aux membres présents. (document en annexe). Suivront les corrections demandées aux points suivants :

### 2. Sièges sociaux : Il est proposé par Rodrigue Gagnon et appuyé par Roland Roy que le siège social soit indiqué comme suit :

• Cette association a son siège social dans la ville de Sainte-Foy à l'adresse que détermine le Conseil d'administration.

### 3. Objectifs : Il est proposé par Rodrigue Gagnon, appuyé par Gérard Viaud que le premier objectif se lise comme suit :

• promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques, intellectuels, sociaux et moraux de ses membres, du Cégep de Sainte-Foy et de ses étudiants.

Que le deuxième objectif soit :

• offrir un trait d'union entre ses membres et l'ancien milieu de travail.

### 5. Cotisation : Il est proposé par Rodrigue Gagnon, appuyé par Gérard Viaud que le point 5.1 devienne :

• La cotisation est annuelle et est fixée par l'assemblée générale ; elle est exigible à la date arrêtée par le Conseil d'administration.

Il est proposé par Guy Lemire, appuyé par Roland Roy que le point 5.2 se lise comme suit :

• Un membre qui ne paie pas sa cotisation dans un délai fixé par le C.A. perd ses privilèges.

### 7. Registre des membres : Il est proposé par Christel Veyrat, appuyé par Gérard Viaud de remplacer tous les retraités par les personnes retraitées ;

### 8. Comité exécutif : Il est proposé par Rodrigue Gagnon, appuyé par Claude Poulin :

• que les mots comité exécutif soit remplacé par **Conseil d'administration** dans tout le texte des statuts.

Il est proposé par Raymond l'Heureux et appuyé par Louis Deschambault :

• Que le Conseil d'administration soit composé de **six membres** conformément aux dispositions prévues par la loi.

Au point, 8.2 : on lirait donc :

• de **deux** conseillers (ou conseillères).

### 8.3 : Il est proposé par Raymond l'Heureux, appuyé par Roger Deslauriers que ce point se lise :



• Ces personnes sont élues pour **deux (2) ans** pour trois d'entre elles et les autres le sont pour un (1) an et leur mandat peut être renouvelé.

Il est proposé par Guy Lemire, appuyé par Roger Deslauriers que le point 8.7 se lise comme suit :

• Le Conseil d'administration prend ses décisions à majorité simple. À **égalité des voix**, le vote du président est prépondérant.

Il est proposé par Rodrigue Gagnon, appuyé par Claude Poulin qu'au point 8.5, on lise :

• Le Conseil d'administration **peut** remplacer...

Il est proposé par Raymond l'Heureux, appuyé par Roger Deslauriers que le 8.8 se lise comme suit :

• Le quorum est composé de **quatre (4)** membres.

**10. Assemblée générale : Il est proposé par Guy Lemire, appuyé par Claude Poulin qu'on enlève le mot statutaire au point 10.4 qui se lit comme suit :**

• Toute réunion de l'assemblée **générale ou spéciale** est convoquée par avis écrit.

L'adoption des statuts amendés de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy est proposée par Roland Bernier et appuyée par Léopold Grenon.

### 7.0 Plan d'action 2000-2001

Louis Deschambault propose aux membres, le plan d'action pour la prochaine année. (document en annexe).

Un membre demande si notre Association peut

travailler sur la problématique de l'indexation complète de la retraite. Ce point sera étudié au C.A. ;

Il est proposé par Lysiane Arson et appuyé par Rodrigue Gagnon que le mot sponsor soit remplacé par commanditaire dans le texte du plan d'action.

Il est proposé par Roger Deslauriers et appuyé par Roland Roy que le plan d'action soumis à l'assemblée générale soit accepté.

### 8.0 Varia

**Certificats cadeaux :** Les boîtes de livres qui restaient de la Foire du Livre ont été données à la Bouquinerie du Bonheur ; pour montrer son appréciation, cette dernière nous a remis un certain nombre de certificats cadeaux offerts aux membres ;

**Repas champêtre :** Bill nous informe qu'il a des cartes à vendre au coût de 2\$ pour le repas.

**Suggestions de l'assemblée :** Louis demande à l'assemblée des suggestions pour de nouvelles activités.

Une retraitée demande qu'on explore la possibilité de bénéficier de réduction plus substantielle sur le prix des billets à la Salle Albert-Rousseau.

### 9.0 Élections

Raymond l'Heureux est désigné président d'élection.

Il demande aux membres présents de bien vouloir faire des propositions pour combler les six postes du Conseil d'administration. Puis on fait le tour des personnes choisies en commençant par la fin :

### Candidature      décision      durée

Claude Poulin	_____ accepte	_____ 1 an
André Paquet	_____ refuse	
Louissette Chicoyne	___ refuse	
Bill Donnelly	_____ accepte	_____ 1 an
Lucie Robertson	___ accepte	___ 2 ans
Noëlla Michaud	___ accepte	___ 1 an
Roland Legendre	___ refuse	
Louis Deschambault	_ accepte	___ 2 ans
Rodrigue Gagnon	___ accepte	___ 2 ans

Il est proposé par Léopold Grenon et appuyé par Lysiane Arson

• que le Conseil d'administration 2000-2001 soit composé de : Louis Deschambault, Bill Donnelly, Rodrigue Gagnon, Noëlla Michaud, Claude Poulin, Lucie Robertson.

### 10.0 Levée de l'assemblée

Louis Deschambault propose la levée de l'assemblée.

**Assemblée générale des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy  
31 mai 2000. ■**

**Conservez  
ces procès-verbaux pour  
apporter à la prochaine  
réunion annuelle  
de l'Association.**

## PARTY DE NOËL

par Bill DONNELLY

Vous avez reçu une invitation du Directeur général pour le party de Noël, mercredi le 20 décembre 2000.

Comme association, nous avons pensé nous réunir de 16 heures à 17 heures autour d'un cocktail et de crudités. À 17 heures, pour les personnes intéressées, une visite du nouveau centre multimédias et autres nouveaux aménagements, est organisée. Comme membre en règle, une carte vous sera remise gratuitement pour le souper.

Nous vous demandons de déposer vos manteaux au local des secouristes situé en face du bureau des agents de sécurité, puis de nous rejoindre au CAFÉ WAZO maintenant situé près des salles de racketball dans le corridor menant à l'aile H (autrefois le local du Tandem).

Pour toute information, communiquez avec moi au 656-0421

Au plaisir de vous revoir. ■



## PARTICIPATION...

### Compte rendu de la rencontre avec les personnes retraitées : employés de soutien, le 4 octobre 2000, Maison Paul-Bruneau, de 14 à 16 heures.

par Roland LEGENDRE — Noëlla MICHAUD 19-10-2000

Une brève étude sur la participation aux activités de l'Association nous a révélé que les anciens employés de soutien y sont peu présents. Roland Legendre et Noëlla Michaud ont été chargés d'organiser une rencontre sur le thème suivant : quelles sont vos attentes face à votre Association de retraités ? À quel genre d'activités seriez-vous intéressé(e) ? Pour ce faire, les deux personnes sus-mentionnées, avec le concours de Jean-Marc Michaud, ont invité 25 anciens employés de soutien, à participer à une rencontre qui s'est tenue le 4 octobre, à 14hres à la maison Paul-Bruneau.

Treize (13) personnes ont répondu à l'invitation, il s'agit de :

Alberte Arseneault, Lysiane Arson, Claudette Bélanger, Marcel Bell, Cécile Demeule, Françoise Jérôme, Olivier Lachance, Denyse LeBlanc, Conrad Létourneau, Maurice Marchand, Robert Moreau, Marie Routhier, Gilles Vachon.

Noëlla Michaud anime la réunion.

Les interventions personnelles ont porté sur 5 grands thèmes :

1 - le financement des activités et autres remarques concernant les questions monétaires et les ressources de l'Association,

2 - l'information que les membres aimeraient recevoir de l'Association et du Cégep,

3 - l'obtention d'un local réservé aux membres, dans le collège,

4 - les activités proprement dites, les cours, les sorties de groupe, etc,

5 - la participation à l'organisation d'activités.

1- Dès le départ, il est question des capacités financières de l'Association et de la possibilité qu'une certaine portion des coûts liés aux activités, cours, sorties à l'extérieur s'il y a lieu, soit assumée par l'Association. Il est alors expliqué que le membership est la seule source de revenus et donc qu'une somme d'environ 1,000\$ annuellement est disponible pour toutes les dépenses incluant le journal Carrefour. Aux deux ans, une foire du livre vient ajouter un petit montant au budget de revenus.

Les membres s'interrogent sur la participation possible du Cégep à certaines dépenses liées à des activités spéciales : par

exemple des cours, etc. **Il est clairement souhaité que le Cégep s'implique plus dans la vie après la retraite**, particulièrement dans de l'aide financière ou autre. On souhaite également que des **prix vraiment spéciaux soient disponibles**, à la Salle Albert-Rousseau, pour les différents spectacles qui s'y donnent.

Une personne suggère que la cotisation soit augmentée à 12\$ par année, c'est-à-dire 1\$ par mois, ceci augmenterait les revenus de 200\$ annuellement et pourrait permettre une sortie de groupe ou autre activité intéressante.

Une autre personne demande que l'Association s'occupe du dossier d'indexation de la retraite lequel serait actuellement à l'ordre du jour de plusieurs autres associations de retraités.

2- Plusieurs soulignent qu'ils aimeraient recevoir de l'information sur les activités culturelles et autres qui se déroulent au Cégep afin de pouvoir y participer selon leurs intérêts. La plupart du temps, l'information arrive trop tard. Y aurait-il un moyen de mieux les informer ?

Le journal Carrefour devrait fournir divers renseignements d'ordre général, par exemple, les sorties gratuites à faire en ville et aux alentours, les journées gratuites dans les musées, les programmes de la Salle Albert-Rousseau, etc, des nouvelles des membres. Il devrait aussi contenir des suggestions de lecture, attirer l'attention sur les films à voir, les disques récents, etc.

À la question « qui ferait la chronique ? » il est suggéré que toute personne désireuse de communiquer ses trouvailles et faire état de ses sorties fasse un résumé et le transmette à Claude Poulin, responsable du bulletin Carrefour.

Pour inciter les membres concernés à publier des textes dans le journal, quelqu'un suggère de laisser une demi-page libre dans Carrefour et d'indiquer que cet espace est réservé aux employés de soutien.

On préfère de beaucoup avoir l'information par chaîne téléphonique, d'une même personne qui appelle toujours les mêmes membres.

3- Les personnes présentes déplorent que le local actuel des retraités soit situé dans la maison Paul-Bruneau. Il est exprimé que si l'Association disposait d'un lieu réservé dans le Cégep, cela permettrait aux retraités d'aller au collège dans un endroit bien à nous et de ne pas avoir le sentiment de déranger tout en donnant l'occasion de croiser d'anciens collègues. On pourrait y laisser des jeux, scrabble, etc. Il pourrait rester ouvert plusieurs heures par jour. Il est entendu que ce lieu réservé le serait pour **tous, peu importe le statut de l'employé lorsqu'il était au travail.**

4- Voici la liste des activités proposées :

Cours d'anglais, d'espagnol, y compris avec les employés du Cégep, s'il s'en donne pour eux.

Activités sportives, en équipe, où les



membres seraient jumelés sans tenir compte de leur statut de travail.

Participation à des conférences lorsqu'il y en a au Cégep, à condition de le savoir à temps.

Ligue de quilles, badminton, bingo, scrabble, jeux de cartes, exemple : cribbage, etc, dans un local réservé aux retraités.

Activités saisonnières : cabane à sucre au printemps, aller voir les oies en automne, voyage d'observation des baleines ; aller à Montréal pour une sortie au Théâtre des Variétés, au Casino ; ces sorties se feraient en petit groupe.

Foire du Livre : elle devrait comporter une partie revente de CD et porter le nom Foire du Livre et du CD.

Rencontre informelle autour d'un café, comme celle d'aujourd'hui.

À ce stade de la rencontre, Roland Legendre rappelle la tenue des petits déjeuners à chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, sauf pendant les vacances ; au restaurant Pacini, Place des Quatre-Bourgeois. Il explique le choix de cet emplacement par le fait qu'il n'y a pas de stationnement limité, de menu obligatoire et que sur demande, nous disposons d'une petite salle à l'écart.

À la suite de cette intervention, quel-  
qu'un suggère que certains petits déjeuners pourraient être « à thème » et comporter une petite causerie sur un sujet précis.

La question des ressources financières a été discutée en début et en fin de réunion.

Il est proposé que l'Association fasse appel au Fonds des Anciens afin qu'il subventionne des activités à caractère éducatif ; le Fonds étant réservé à cette fin.

5- Huit (8) personnes acceptent que leur nom apparaisse sur une liste afin de participer à la chaîne téléphonique et certaines, de ce nombre, pourraient éventuellement donner un coup de main pour les activités, selon leurs intérêts. Plusieurs souhaitent avoir accès à une liste exhaustive des membres. La Loi d'accès à l'information le permet-elle ? Nous devons le vérifier.

En cours de réunion l'Association a offert un léger goûter qui fut fort apprécié. La rencontre fut cordiale, sans formalisme et tous ont semblé heureux de se retrouver ensemble.

Les membres de l'exécutif présents à cette rencontre conviennent d'en faire le suivi auprès des autres membres du Conseil et d'en publier le compte-rendu dans *Carrefour* de décembre.

Un sincère merci à toutes les personnes présentes. ■

Suite à cette rencontre et aux suggestions qui y ont été faites, j'ai pris contact avec l'une des personnes présentes et nous avons convenu de faire le nécessaire pour que dans les prochains numéros de Carrefour on ait des nouvelles plus fréquentes des employés de soutien. Aussi, je les invite à m'appeler pour me faire des suggestions sous forme de nouvelles ou d'anecdotes susceptibles d'intéresser leurs collègues et amis (es). Je les ferai paraître dans le prochain numéro (mars-avril) de Carrefour.

Claude Poulin tel. 651-4481

## LES PETITES ANNONCES

### PETITS DÉJEUNERS

La tradition des petits déjeuners se poursuit. Le 9 novembre dernier, sans même que le rappel soit fait, une vingtaine de membres se sont retrouvés au restaurant Pacini du Centre Quatre-Bourgeois. Le prochain déjeuner aura lieu le 14 décembre et nous lançons tout de suite l'invitation pour le 11 janvier 2001. Bienvenue à toutes et à tous !

O.K.

### RAPPELS

Certains de nos membres ignorent encore les services gratuits que le collège leur offre. Nous leur rappelons qu'en en faisant la demande, ils obtiendront une vignette de stationnement. Cette demande doit être adressée à Mme Denise Dionne.

Ils peuvent aussi obtenir le Leb (qui arrivera évidemment par le courrier, donc en retard), et aussi le Journal du collège, en s'adressant au Service des communications.

Une carte de membre de la Salle Albert-Rousseau est aussi disponible offrant des rabais de 10% mais uniquement sur le prix des spectacles présentés par Les Productions Albert-Rousseau. Pour les autres spectacles, la salle offre, à l'occasion, des

billets gratuits à notre association lorsqu'il reste des sièges pour une représentation. La dernière occasion s'est présentée lors de la présentation de la pièce du TNM le 9 novembre dernier. Une trentaine de personnes ont pu y assister gratuitement. Lorsque nous sommes informés de ce genre d'offre, nous mettons en marche très rapidement notre chaîne téléphonique pour rejoindre le plus de gens possible.

### ACTIVITÉ HIVERNALE

Certains membres souhaiteraient se regrouper pour jouer aux cartes (le 500) ou au scrabble. Nos locaux (à la Maison Bruneau, 2390 Chemin Sainte-Foy) sont à leur disposition. Pour en savoir plus long, on s'adresse à Lucie Robertson au 658-5516

O.K.

### ACTIVITÉ PRINTANIÈRE

Nous prévoyons nous rassembler à l'occasion du temps des sucres pour fêter l'arrivée du printemps. Oui, nous y pensons déjà et nous faisons un appel à ceux ou celles qui voudraient nous offrir leur concours pour organiser cette activité. Rejoindre Louis Deschambault au 653-4207.



**NOMS ET NUMÉROS DE  
TÉLÉPHONE DES MEMBRES  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Louis Deschambault : -----653-4207  
Bill Donnelley : -----656-4481  
Rodrigue Gagnon : -----651-4164  
Noëlla Michaud : -----658-5940  
Lucie Roberson : -----658-5516  
Claude Poulin : -----651-4481

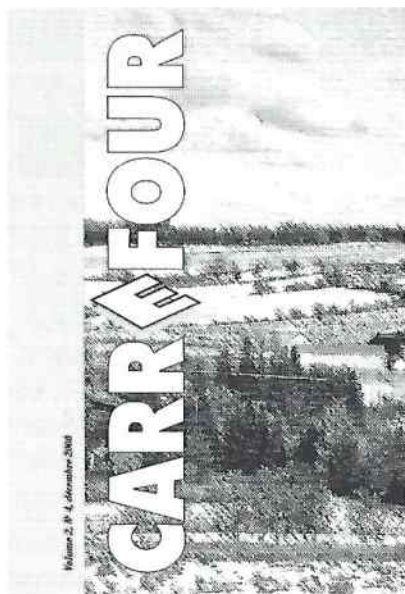
**INVITATION**

C'est avec plaisir que la Galerie Albert-Rousseau vous présente les œuvres des artistes-peintres :

Gisel Bouliane  
Marc Brochier  
Noriko Dmaï  
Claude Martin  
Johanne Ouellet  
Mayse Proulx  
May Rousseau

Vous êtes cordialement invité(e) au vernissage en présence des artistes le dimanche 14 janvier de 14h à 17 h dans le foyer de la **Salle Albert-Rousseau**, 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec).

L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 mars 2001.



**ERRATA**

*Ars longa vita brevis* plutôt que *vitra brevis* : voilà le titre corrigé du texte de P. H. Duberger paru dans le dernier numéro de Carrefour. Le latin est une langue qui s'en va...

**Table des matières**

Franchement drôle	1-3
Voyager à peu de frais	3
Petite histoire du passé	4
Octobre au Portugal	5-9
À propos de la loi 102	10
Que fait le C.A. ?	11
Procès-verbaux	12-14
Party de Noël	15
Participation...	16-19
Les petites annonces	19-20

*À l'occasion des Fêtes  
et de l'année 2001  
qui s'annonce, les  
membres du Conseil  
d'administration  
offrent aux membres  
et à leurs proches  
leurs meilleurs  
vœux de santé, de  
paix et d'amitié.*

